

2023

AIDE À L'ÉQUIPEMENT*

Associations culturelles ou sportives
Commune de Thaon-les-Vosges



Fiche de renseignements à retourner
à sport@thaonlesvosges.fr **entre le 1er septembre et le 31 octobre 2023**
Aucun dossier ne sera traité après cette date.

Nom de l'association choisie :

Nom/prénom de l'adhérent :

Nom/prénom du représentant légal (si mineur) :

Date de naissance de l'adhérent : / /

Adresse :

Numéro de téléphone :

Mail :

Pièces justificatives à joindre obligatoirement

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile
- RIB
- Justificatif d'achat de matériel/d'équipement
- Justificatif d'adhésion de l'association

Merci de cocher votre situation :

- Jeune jusqu'à 18 ans
- Étudiant jusqu'à 25 ans (fournir carte étudiant)
- Bénéficiaire du RSA (justificatif RSA)
- Personne porteuse d'un handicap jusqu'à 25 ans (justificatif de la situation de handicap)
- Demandeur d'emploi jusqu'à 25 ans (attestation Pôle Emploi)

***Le dispositif d'aide à l'équipement de 35€ est valable pour
une inscription, une fois par an et par adhérent**

